

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Déplacement des limites du travail de jour (art. 10 LTr)

- Zürcher Frères SA, 2336 Les Bois
département décolletage multibroches, département frittage
2 ho, 1 f
16 août 1999 au 17 août 2002 (renouvellement)
- Imprimerie et librairie Saint-Paul, 1705 Fribourg
préresse et impression des quotidiens „La Liberté,, „Le Courrier de Genève,, „Freiburger Nachrichten,, „La Gruyère,,
2 ho
11 avril 1999 au 13 avril 2002

Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr)

- Pro Uva SA, 3960 Sierre
lavage de bouteilles
8 ho, 6 f
21 juin 1999 au 24 juin 2000
- Manufacture Jaeger-Le Coultre SA, 1347 Le Sentier
atelier des machines CNC
40 ho, 10 f
16 août 1999 au 18 août 2001 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Metalcolor SA, 1606 Forel (Lavaux)
thermolaquage
16 ho
30 août 1999 au 9 juin 2001 (renouvellement)
- RMV mecanic SA, 1325 Vaulion
atelier des machines CNC
10 ho
13 septembre 1999 au 16 septembre 2000
- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
usinage CNC Vernier, rue Via-Monnet 8 (25'333 a)
40 ho
30 août 1999 au 2 septembre 2000 (modification)
- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
usinage CNC Plan-les-Ouates, chemin du Pont-du-Centenaire 136-138
(25'333 i)
50 ho
24 mai 1999 au 27 mai 2000

- Maillefer Instruments SA, 1338 Ballaigues
décolletage – endodontie – fraises acier et carbure
60 ho, 12 f
11 juillet 1999 au 13 juillet 2002 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

Travail de nuit ou travail à trois équipes (art. 17 ou 24 LTr)

- Joseph Baume SA, 2725 Le Noirmont
robots d'étampage et fours de recuites
3 ho
4 juillet 1999 au 19 janvier 2002 (renouvellement)
- Usines Industrielles du roulement Bulle SA, 1630 Bulle
décolletage et rectifiage superfinish
5 ho
13 juin 1999 au 15 juin 2002 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Werthanor SA, 2400 Le Locle
décolletage CNC, 1, 3 et 5, rue du Parc (22'464 b)
2 ho
30 août 1999 au 2 septembre 2000
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
usinage CNC (boîtes de montres) Vernier, rue Via-Monnet 8 (25'333 a)
6 ho
30 août 1999 au 2 septembre 2000
- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
usinage CNC, centres „Cineflex,, Plan-les-Ouates, chemin du Pont-du-Centenaire 136-138 (25'333 i)
5 ho
24 mai 1999 au 27 mai 2000
- Imprimerie et librairie Saint-Paul, 1705 Fribourg
prépresse et impression des quotidiens „La Liberté,, „Le Courrier de Genève,, „Freiburger Nachrichten,, „La Gruyère,,
61 ho, 5 f
11 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
production, conditionnement et étiquetage
30 ho
12 juillet 1999 au 15 juillet 2000 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- Imprimerie et librairie Saint-Paul, 1705 Fribourg
préresse et impression des quotidiens „La Liberté,, Le Courrier de Genève,, „Freiburger Nachrichten,, „La Gruyère,,
61 ho, 5 f
11 avril 1999 au 13 avril 2002 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

Travail continu (art. 25 LTr)

- Maillefer Instruments SA, 1338 Ballaigues
décolletage – endodontie – fraises acier et carbure
40 ho
11 juillet 1999 au 13 juillet 2002 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/ 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Déplacement des limites du travail de jour

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Redel SA, 1450 Sainte-Croix
décolletage, reprise, injection et électroérosion
12 ho, 6 f
31 mai 1999 au 10 février 2001 (modification)

Travail de jour à deux équipes

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Eta SA Fabrique d'Ebauches, 2740 Moutier
Werk 16 production de fournitures
8 ho, 12 f
15 novembre 1999 au 16 novembre 2002 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

27 juillet 1999

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail